

Québec français

Une représentation dynamique de la francophonie : La base de données lexicographiques panfrancophone

Claude Poirier

Sociologie de la littérature
Numéro 134, été 2004

URI : id.erudit.org/iderudit/55592ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN 0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Poirier, C. (2004). Une représentation dynamique de la francophonie : La base de données lexicographiques panfrancophone. *Québec français*, (134), 97–99.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2004

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

Une représentation dynamique de la francophonie

LA BASE DE DONNÉES LEXICOGRAPHIQUES PANFRANCOPHONE

>>> CLAUDE POIRIER*

L'entrée du terme *francophonie* dans les dictionnaires, dans les années 1970, a déclenché, pourrait-on croire, un mouvement de légitimation des particularismes linguistiques des communautés francophones. Des équipes de chercheurs se sont formées en Amérique du Nord, en Afrique, en Europe et dans les îles de l'océan Indien afin de faire l'inventaire de ces emplois, créant ainsi un champ de recherches nouveau consacré à l'étude de la variation géographique du français. Pour assurer la cohérence de leur action, elles se sont entendues sur une méthodologie fondée sur la notion de *français de référence*.

Ce terme, maintenant bien implanté, sert à désigner l'ensemble des mots et des sens que répertorient les dictionnaires du français que l'on enseigne à l'école. Le travail des chercheurs a donc consisté à relever, dans leurs communautés respectives, les emplois qui n'étaient pas décrits dans cette variété prise comme point de comparaison. Les données ont été recueillies au moyen d'enquêtes et de dépouillements (journaux, textes littéraires, etc.). À partir des années 1980, on a vu paraître des dizaines de répertoires qui n'ont sans doute pas eu de retombées directes sur le grand public¹, mais qui ont convaincu les éditeurs parisiens de faire une certaine place aux mots des français hors de France dans leurs dictionnaires. Les quelques centaines d'emplois qui ont été ainsi promus ne représentent toutefois qu'une petite fraction de la somme considérable des données rassemblées.

Un outil à la mesure des besoins

Encouragées par le professeur Bernard Quemada, directeur de l'Institut national de la langue française, qui prônait la constitution d'un Trésor informatisé des vocabulaires français depuis le milieu des années 1980, des équipes de la Belgique, de la France, du Québec et de la Suisse ont uni leurs efforts pour mettre sur pied, à partir de 1995, l'entreprise de la Base de données lexicographiques panfrancophone (BDLP). Cette base internationale peut être sommairement décrite comme une sorte de dictionnaire électronique multimédia dans Internet. La BDLP, dont le contenu est tiré pour l'essentiel de répertoires récents, regroupe des bases nationales ou régionales qui peuvent être consultées séparément ou comme un ensemble, permettant toutes les re-

cherches possibles à partir d'une variété de paramètres. Chaque mot ou expression est accompagné d'une définition, d'exemples authentiques et d'explications portant sur sa répartition géographique, son origine et son histoire. Des renvois sont faits, le cas échéant, à des synonymes du français de référence. Cette base comprend en outre des enregistrements sonores (prononciations de mots ou d'expressions, extraits de chansons), des images et des séquences vidéo. Elle est appelée à devenir une véritable encyclopédie linguistique des mots de la francophonie.

La BDLP a été ouverte à la consultation publique le 18 mars 2004, à l'occasion d'une cérémonie officielle qui s'est tenue au Musée de la civilisation, à Québec, sous la présidence de la rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie, madame Michèle

Base de données lexicographiques panfrancophone

BDLP-Internationale

| | | | |
|--|--|--|---|
|  BDLP-Acadie |  BDLP-Belgique |  BDLP-Burundi |  BDLP-Louisiane |
|  BDLP-Maroc |  BDLP-Québec |  BDLP-Réunion |  BDLP-Suisse |

<http://www.tifq.ulaval.ca/bdip>

FIGURE 1
Pays ou régions représentés actuellement dans la BDLP

Gendreau-Massaloux. À cette date, la BDLP regroupait les bases de l'Acadie, de la Belgique, du Burundi, de la Louisiane, du Maroc, du Québec, de la Réunion et de la Suisse².

Des réseaux francophones insoupçonnés

Les bases actuellement en ligne sont toutes en construction, certaines en étant même à leurs débuts. Néanmoins, la BDLP est déjà une mine de renseignements. Une simple consultation permet de faire voir l'éclairage nouveau qu'elle projette. Soit le mot *amarrrer* que nous examinerons d'abord à partir des fiches que lui consacre la BDLP-Louisiane (Fig. 2).

On note que le premier sens indiqué est celui de lier, attacher quelque chose en général, et non pas seulement un bateau, comme en français de référence³. Les onglets annoncent les rubriques dans lesquelles on trouvera des renseignements complétant la définition et la liste des locutions usuelles du mot. On clique sur celui de son choix (par exemple sur « Citations », comme

on le voit dans la fig. 2). Ces opérations de consultation relèvent de ce qu'on a appelé « Recherche simple ». Si on opte pour une « Recherche transversale » dans toutes les bases, on se rendra compte que le sens large du verbe *amarrrer* est connu également en Acadie, au Québec et à la Réunion. Quand la BDLP-Franc⁴ sera en ligne, on pourra constater qu'il se retrouve également sur les côtes de Normandie, de Bretagne et de Vendée. On aura ainsi dévoilé un des réseaux cachés qui réunit des groupes de locuteurs du français à travers trois grands domaines de la francophonie (Amérique du Nord, Europe et océan Indien), mettant en relation des régions de France et d'anciennes colonies qui ont une expérience historique en commun.

Amarrrer a connu des évolutions ultérieures, s'enrichissant du sens figuré de séduire quelqu'un, illustré par des exemples savoureux dans la BDLP-Réunion. La consultation de cette dernière permet de découvrir d'autres mots qui sont répandus également dans les français d'Amérique du Nord, comme *aboutir* (en parlant d'un abcès), à *cette heure*, *barachois*, *linge* (en parlant de vêtements), etc., confirmant les liens de parenté linguistique entre deux aires francophones très éloignées.

Intéressons-nous maintenant au mot *académique*. La consultation de la BDLP permet de lever le voile sur des phénomènes d'interaction différents, mettant en relation cette fois la Belgique, la Suisse, le Burundi et le Québec. La figure 3 illustre une partie des résultats d'une recherche transversale dans les huit bases. On y constate que les locutions *liberté académique* et *quart d'heure académique* sont connues dans plusieurs pays (rappels qu'elles n'appartiennent pas au français de référence). La première a le même sens au Québec et en Belgique (liberté d'expression reconnue aux professeurs), mais une acception bien différente en Suisse (droit des étudiants de choisir leurs cours ou de ne pas y assister). Serait-ce une manifestation de ce que les Suisses dénomment l'*Alleingang* (voir ce mot dans la BDLP-Suisse) ? Pour ce qui est de *quart d'heure académique*, ceux qui sont familiers avec l'histoire du Bu-

rundi ne s'étonneront pas de retrouver cette locution dans ce pays : le français y a été introduit à la faveur de la colonisation belge.

Des normes variables

L'image incorporée au présent texte ne permet pas de voir tous les emplois du mot *académique*. Le premier sens qu'atteste la BDLP, et qu'on ne voit pas ici, est : « qui concerne l'université ». Cet emploi est répandu en Belgique, en Suisse, au Québec et au Burundi. La mise en parallèle des fiches fait voir qu'il ne semble gêner personne dans les deux pays européens du point de vue normatif ; au Burundi, il est même considéré comme appartenant à l'usage de l'élite. Par contre, il est critiqué au Québec parce qu'il est issu de l'anglais *academic*. Dans cet emploi, le mot est pourtant un emprunt sémantique également en Belgique et en Suisse, attribuable cette fois à l'allemand *akademisch*. Cet exemple fait voir que l'attitude par rapport à l'emprunt peut varier d'un pays francophone à un autre. D'ailleurs, en consultant la BDLP-Maroc, on se rendra compte que la majorité des mots qui y figurent sont des emprunts à l'arabe. Loin d'être condamnés, ces mots sont valorisés, voire revendiqués ; les locuteurs marocains, pour qui le français est généralement une langue seconde, estiment en effet qu'ils peuvent légitimement reprendre des mots à leur langue maternelle (fig. 3).

Ces quelques exemples mettent déjà à mal la conception traditionnelle du français telle que diffusée depuis Rivarol. La langue française ne peut plus être définie uniquement comme une entité parisienne. Elle ressemble plutôt, la pratique qu'on en fait dans les diverses aires de la francophonie, à un ensemble de réseaux d'usages qui s'entrecroisent, le maillage se densifiant et mettant en rapport un plus grand nombre de locuteurs quand il s'agit des emplois usuels du français de référence. C'est l'image du Web qui s'impose à l'esprit, si l'on cherche une analogie évoquant des rapports dynamiques. En fait, les locuteurs du français ont l'avantage de disposer d'une langue qui, tout en offrant un modèle de référence reconnu et valorisé, s'est acclimatée aux situations nouvelles et aux populations qui l'ont adoptée. Sa capacité de créa-

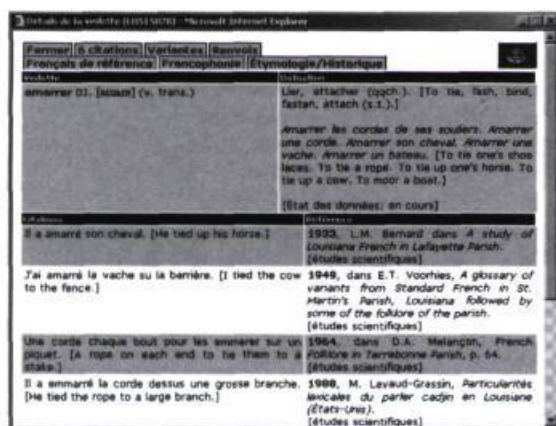


FIGURE 2 Exemple de recherche simple (extrait de la BDLP-Louisiane)

| | | |
|---|---|------------------|
| 18. académique (liberté) → 03. (loc. nom.) [liberté/académik] | Droit de l'étudiant de choisir ses cours ; droit de l'étudiant de ne pas assister à ses cours. | Suisse |
| 19. académique (liberté) → 10. (loc. nom.) [liberté] | Liberté d'expression reconnue aux professeurs (un établissement d'enseignement, en partic. d'une université). | Belgique, Québec |
| 20. académique (liberté) → 07. (loc. nom.) [liberté] | Liberté dont jouissent les enseignants universitaires dans leurs activités d'enseignement et de recherche. | Belgique |
| 21. académique (quart d'heure) → 09. (loc. nom.) [quart] | Retard toléré avant le début effectif d'un cours. | Belgique |
| 22. académique (quart d'heure) → 09. (loc. nom.) [quart] | (Par extension, du sens 09 : en dehors du contexte universitaire) Retard toléré avant le début d'une réunion, d'une entrevue. | Belgique |
| 23. académique (quart d'heure) → 04. (loc. nom.) [quart/académik] | Retard toléré par rapport à l'heure de début des cours. | Suisse |
| 24. académique (quart d'heure) → 04. (loc. nom.) [quart/académik] | Période qui précède le début effectif d'un cours. | Suisse |
| 25. académique (quart d'heure) → 04. (loc. nom.) [quart/académik] | Fig. (du sens 25.) Négl., usus. | Suisse |

FIGURE 3 Exemple de recherche transversale (le mot *académique*)

tion est particulièrement évidente dans les aires les moins contraintes par la norme officielle. Trop frileuse, cette norme a agi dans le passé comme un frein à l'expression spontanée.

Un lexique adapté aux cultures francophones

Par rapport à un dictionnaire traditionnel, la BDLP a l'avantage de livrer une foule d'exemples, puisque l'espace ne constitue plus un obstacle, et de fournir des éclairages complémentaires à la description purement linguistique. Des images et des sons viennent au besoin donner vie aux définitions et aux locutions. Ils peuvent être associés à des citations, comme c'est le cas pour l'extrait d'une chanson illustrant le mot *fais-dodo* dans la BDLP-Louisiane. Pour un mot comme *fantasia* qui a été incorporé dans les dictionnaires de référence, on trouvera une explication beaucoup plus complète dans la BDLP-Maroc, avec des commentaires à jour, des citations tirées de la variété marocaine du français (plutôt que de la prose d'auteurs de France) et avec, en prime, des photos et même une séquence vidéo reproduisant l'atmosphère qu'évoque le mot pour un Maghrébin (fig. 4).

En consultant la BDLP-Réunion, on découvrira que le mot *argent* a pris le sens d'« allocation » et on aura plaisir à voir défiler les composés auxquels il a donné lieu, d'après un modèle morphologique d'origine créole. Certains de ces composés sont explicites, d'autres laissent planer une ambiguïté qui traduit un humour particulier, né de la rencontre de deux cultures : *argent-braguette*, *argent-carnet*, *argent-femme seule*, *argent-vieillesse*, *argent-zenfants*, *argent-zoreille*.

La langue est le premier et le meilleur véhicule de la culture. Les mots ont la possibilité d'évoquer, selon le cas, les racines de la communauté, son histoire, ses rapports avec d'autres, l'originalité de son mode de vie. Les expressions *mon ami* et *mon grand*, qu'on entend chez les vendeurs à la sauvette au Burundi, sont des mots-clés chez ces virtuoses de la sollicitation directe. *Gymnase* a valeur d'institution chez les Suisses (au Québec, on dirait *cégep*, comme on l'indique à juste titre dans la BDLP-Suisse). L'acadien *berlicoco*,

FIGURE 4
Le mot *fantasia* dans la BDLP-Maroc

pour désigner un cône de conifère, correspond au québécois *cocotte* ; les deux mots sont exclusifs dans les deux variétés de français, malgré la parenté d'origine des premiers colons du Québec et de l'Acadie.

Une révolution lexicographique

Avec ses 7 581 fiches, ses 2 750 fichiers sonores, ses 400 images, ses 29 séquences vidéo et ses 17 466 citations, la BDLP a fait une entrée remarquée dans l'univers des outils de référence sur le français. Déjà on s'est rendu compte du potentiel qu'elle représente pour l'enseignement des littératures francophones puisqu'elle explique les mots avec précision et permet la recherche de citations par auteur. Si l'enthousiasme qu'a suscité son ouverture ne se dément pas, elle pourrait, dans un avenir rapproché, rivaliser avec les dictionnaires usuels pour le nombre des articles et surpasser tous les grands dictionnaires de français par le nombre de ses citations. Dès maintenant, elle a sur eux l'avantage de tirer parti des ressources les plus performantes du multimédia et, par rapport aux dictionnaires de langue sur CD-ROM, de pouvoir être constamment actualisée. Son apport,

sinon sa mission, sera, selon les mots de Michel Francard lors de la cérémonie du « Grand Débrouillage de la BDLP », de rappeler que le français doit être « reconnu comme un patrimoine des francophones, et non plus seulement des Français ».

* Directeur du Trésor de la langue française au Québec, Université Laval (Québec), et responsable du projet international de la BDLP.

Notes

- 1 Sauf exception, comme le *Dictionnaire suisse romand*, qui a été un succès de librairie (Genève, Éditions Zoé, 1997).
- 2 Le projet de la BDLP est subventionné par l'Agence universitaire de la Francophonie et divers organismes nationaux. Le Secrétariat à la politique linguistique et le ministère de l'Éducation du Québec financent le travail de coordination et de programmation informatique effectué par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec.
- 3 On remarquera que les textes de la BDLP-Louisiane sont traduits en anglais pour faciliter la consultation de la base par les Louisianais, qui peuvent éprouver des difficultés avec la lecture du français.
- 4 La BDLP-France regroupera les emplois des français régionaux de ce pays (à distinguer du français de référence, diffusé dans toute la francophonie). Elle sera fondée principalement sur le *Dictionnaire des régionalismes de France*, de Pierre Rézeau (Bruxelles, Éditions Duculot, 2001).